

Familles vivant sous la mesure de faible revenu (2019)

Mise à jour : Mai 2022

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

PORTRAIT DE SANTÉ

DÉTERMINANTS
de la santé



ENVIRONNEMENT
SOCIOÉCONOMIQUE

DÉFINITION



Nombre : Nombre de familles vivant sous la mesure de faible revenu (MFR), selon la structure de la famille, à une période donnée, tel que définie par Statistique Canada à partir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), et qui correspond à 50 % du revenu familial médian après impôt. Les MFR varient selon la taille et la composition de la famille mais elles sont identiques peu importe la région, ce qui permet d'établir des comparaisons géographiques. Contrairement au seuil de faible revenu (SFR), les données de MFR sont disponibles annuellement.

Proportion : Proportion de familles vivant sous la mesure de faible revenu, selon la structure de la famille, à une période donnée, par rapport au total des familles durant la même période.

SOURCES



Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1).

Compilation: Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable.

NOTE



Les données de 2011 à 2019 tiennent compte des changements méthodologiques apportés au calcul de la MFR par Statistique Canada en 2018. Pour en savoir davantage, consultez la publication de Statistique Canada (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2018001-fra.htm>) à ce sujet.

Familles vivant sous la mesure de faible revenu (2019)

Territoires	Total		Biparentales		Monoparentales	
	N	%	N	%	N	%
MRC de Témiscamingue	450	9,8 ○	220	5,7 ●	230	30,3 ●
Ville de Rouyn-Noranda	660	5,6 ●	300	2,9 ●	360	22,4 ●
MRC d'Abitibi-Ouest	450	7,6 ●	230	4,5 ●	220	28,9 ○
MRC d'Abitibi	390	5,5 ●	180	3,0 ●	210	21,2 ●
MRC de la Vallée-de-l'Or	970	7,9 ●	410	3,9 ●	560	29,6 ●
Abitibi-Témiscamingue	2 910	7,0 ●	1 340	3,8 ●	1 570	26,1 ○
Québec	214 080	9,3	129 770	6,5	84 310	25,9

N Nombre

○ Situation comparable à celle de l'ensemble du Québec (pas de différence statistique significative)

● Situation plus favorable que celle de l'ensemble du Québec (différence statistique significative)

● Situation plus défavorable que celle de l'ensemble du Québec (différence statistique significative)

FAITS SAILLANTS

Dans l'ensemble, la plupart des proportions dans la région et dans les différentes MRC sont significativement inférieures à celles du Québec. Par contre, on note qu'au Témiscamingue, le pourcentage de familles (total) est comparable à celui dans la province. De plus, le pourcentage de familles monoparentales est significativement supérieur à celui du Québec au Témiscamingue et dans les MRC de la Vallée-de-l'Or. Dans la région de même qu'en Abitibi-Ouest, ce pourcentage se compare à celui de la province.



Nombre de personnes* dans les familles vivant sous la mesure de faible revenu (2019)

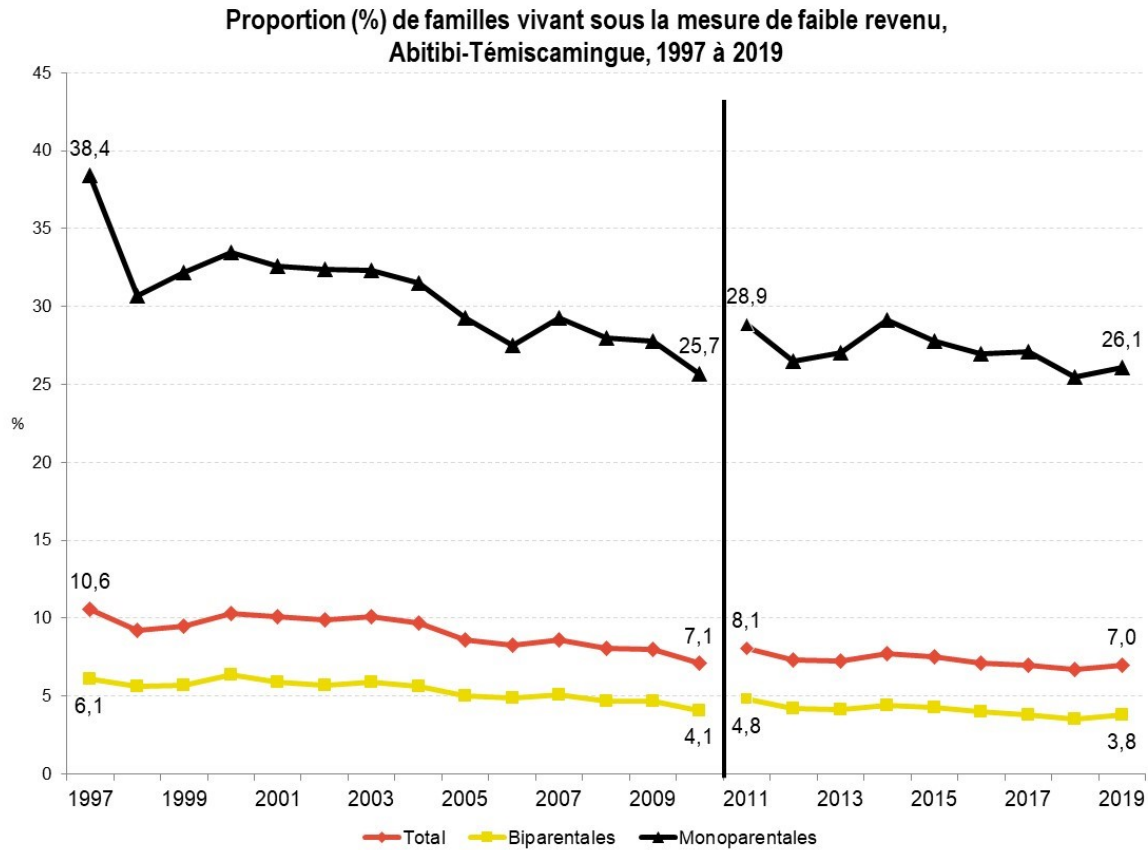
	Total	Biparentales	Monoparentales
Territoires	N	N	N
MRC de Témiscamingue	1 250	610	640
Ville de Rouyn-Noranda	1 690	750	940
MRC d'Abitibi-Ouest	1 230	620	610
MRC d'Abitibi	1 050	470	580
MRC de la Vallée-de-l'Or	2 890	1 250	1 640
Abitibi-Témiscamingue	8 100	3 680	4 420
Québec	567 840	347 330	220 510

N Nombre

* Par les années passées, lorsque les données disponibles permettaient de calculer l'ensemble des personnes vivant sous la MFR, soit la somme des personnes dans les familles et des personnes seules, les personnes dans les familles représentaient environ 60 % du total des individus touchés.

La somme des parties peut différer du total en raison de l'arrondissement des nombres.

Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2019.



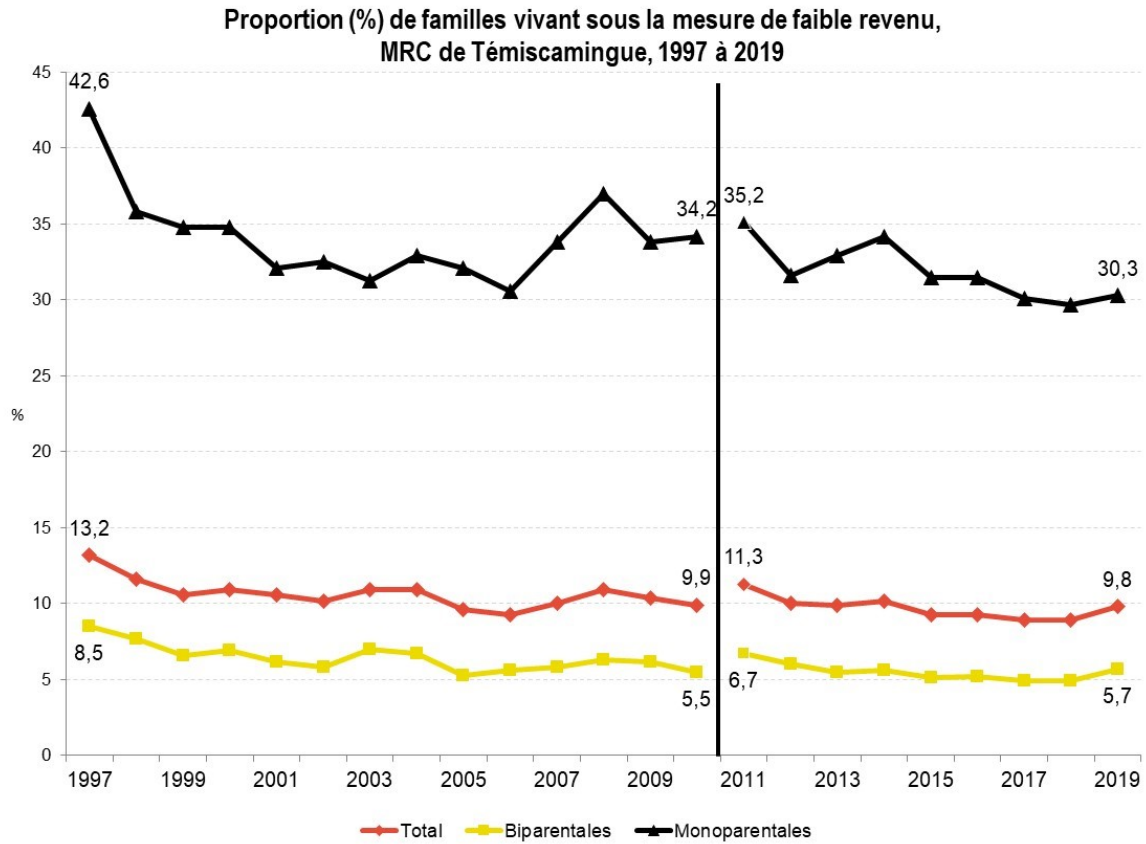
FAITS SAILLANTS

Dans l'ensemble, la proportion de familles vivant sous la mesure de faible revenu a diminué dans la région, passant de 10,6 % en 1997 à 7,1 % en 2010. Elle est demeurée relativement stable par la suite, autour de 7 %. La baisse est moins prononcée chez les familles biparentales (de 6,1 % à 3,8 %). Elle est davantage visible chez les familles monoparentales, de 38,4 % à 25,7 % en 2010. Les années 2011 à 2019 ont été marquées par une variation de la proportion des familles monoparentales, entre 26 % et 29 %.

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison d'un changement dans le calcul du revenu (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2019.

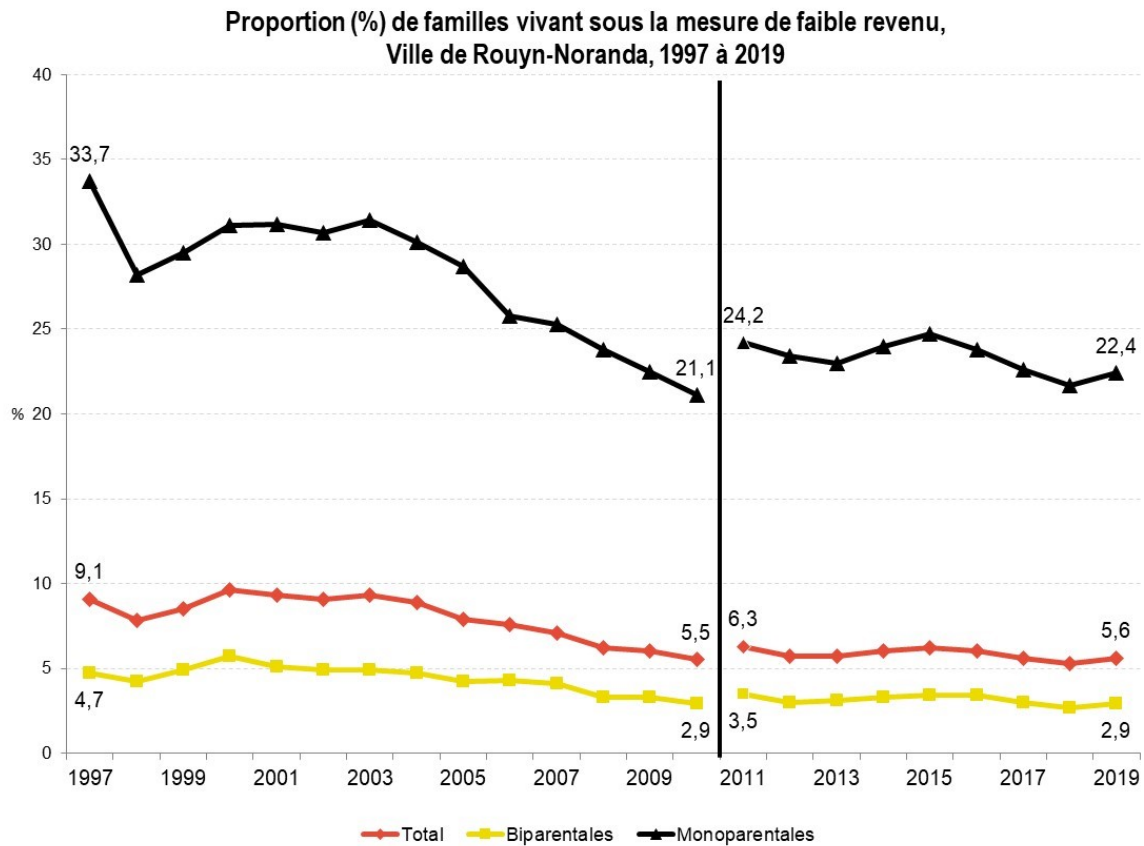


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison d'un changement dans le calcul du revenu (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2019.

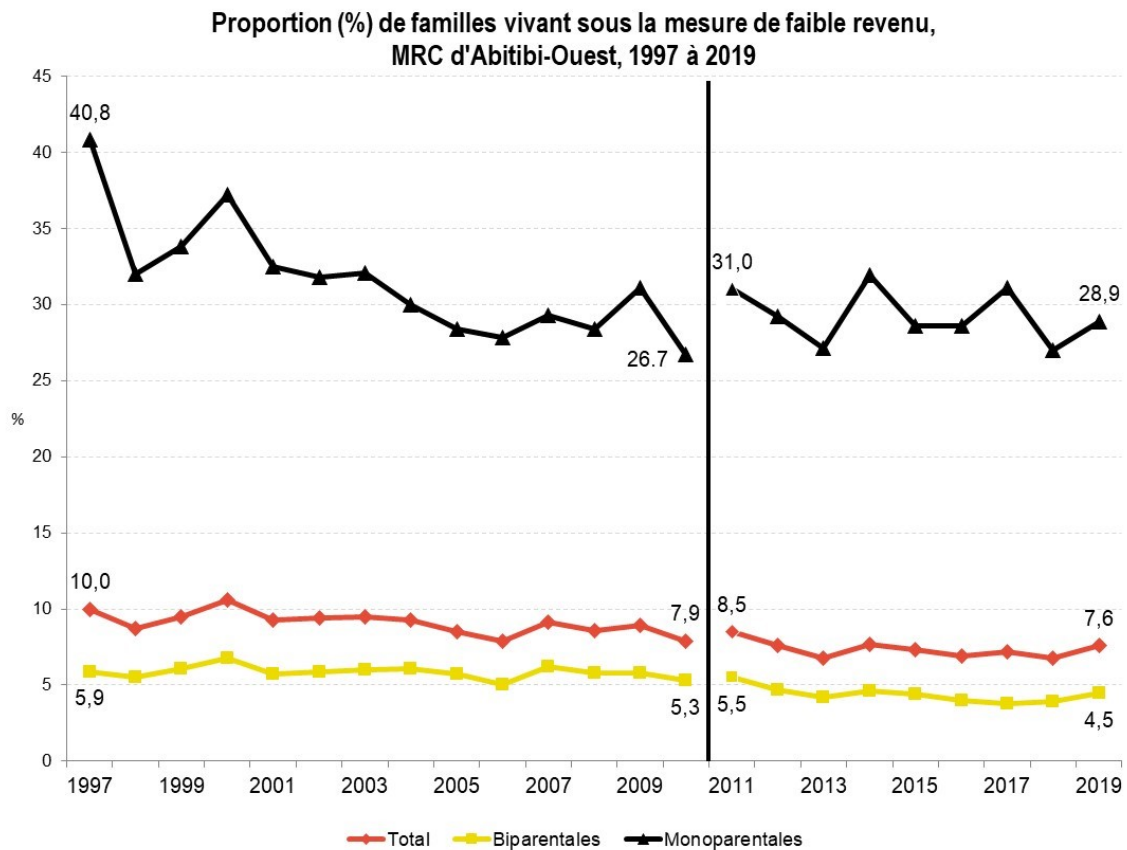


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison d'un changement dans le calcul du revenu (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2019.

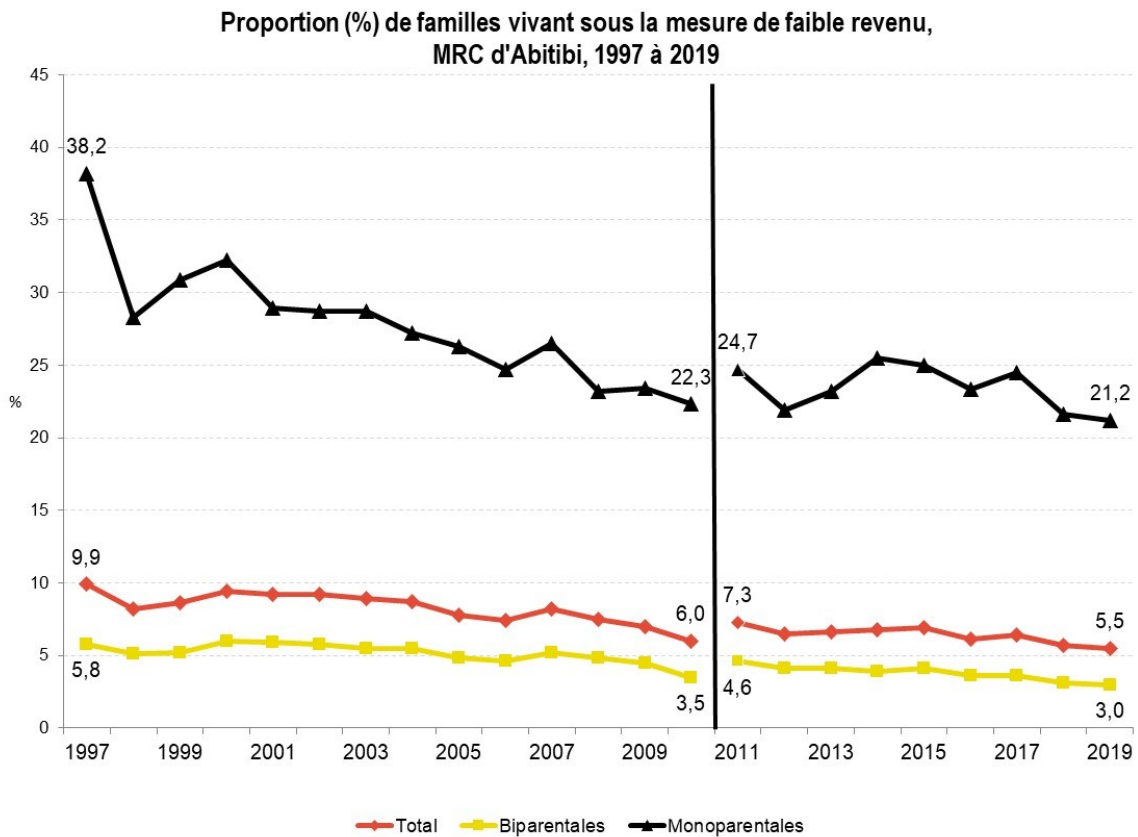


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison d'un changement dans le calcul du revenu (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2019.

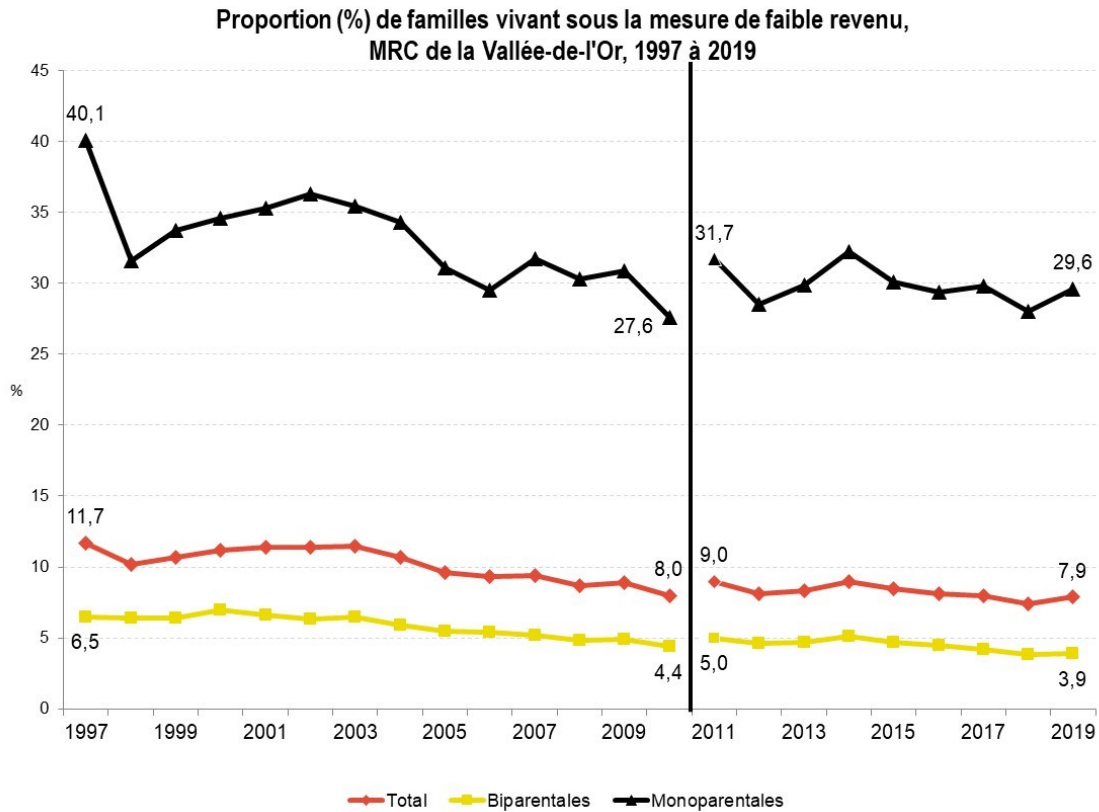


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison d'un changement dans le calcul du revenu (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2019.



NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison d'un changement dans le calcul du revenu (voir la note de la page 1).

